

# Peut-on saper l'économie au nom de la lutte antitabac?

**O**n pensait que les ayatollahs antitabac avaient fini de sévir dans notre canton après que Genève eut adopté la loi la plus sévère en matière de lutte – légitime il faut le marteler – contre le tabagisme passif. Utilisant la faculté accordée par la loi fédérale de prendre en la matière des mesures plus sévères que la Confédération, le législateur genevois a adopté une loi protégeant de manière optimale ceux qui en avaient assez d'être incommodés par la fumée des autres et surtout les travailleurs qui se voyaient imposer les volutes nocives de l'herbe à Nicot.

Il faut cependant déchanter. Alors même qu'ils utilisent des fonds publics pour mener leur croisade, Diethelm & Co sont en train de porter préjudice à la place économique genevoise en menant un combat sans rapport avec le but pour lequel ils perçoivent d'importantes subventions (*voir «Tribune» du 10 mars*).

Il faut d'abord rappeler une évidence qu'on oublie souvent ces aveugles combattants. La cigarette est un produit autorisé et sa consommation est licite, et bien couards sont ceux qui n'osent pas dire franchement qu'ils voudraient totalement interdire la cigarette en Suisse – combat perdu d'avance – et préfèrent tenter de saper l'économie par des stigmatisations totalement déplacées.

C'est exactement ce que fait Diethelm en ce moment: sans s'étrangler de honte, il s'en prend à Japan Tobacco qui ose, tenez-vous bien, créer des emplois par centaines. Et, toupet absolu, construire un immeuble, qui



**CHRISTIAN LÜSCHER**

CONSEILLER NATIONAL

soit dit en passant sera la fierté architecturale de notre cité (au point que pour une fois unies, les autorités cantonale et municipale l'ont unanimement salué) et générera de nombreuses places de travail dans la construction.

Mais le pire est à venir: dans une dérive nauséabonde et franchement inquiétante, Diethelm verse dans la discrimination en brandissant la menace que les futurs employés de JTI fréquenteront les mêmes bistrotts que ceux de l'OMS et que ces derniers n'oseront plus y tenir des «discussions informelles». Allez, Diethelm, poussez

**«Il faut rappeler une évidence: la cigarette est un produit autorisé et sa consommation est licite»**

le raisonnement jusqu'au bout: exigez que les employés de JTI (qui vivent de leur travail et non de grasses subventions) portent des signes distinctifs, afin que vos anciens collègues de l'OMS puissent les insulter dans la rue!

Il est temps que les défenseurs du droit, de l'économie et de la libre entreprise se rebellent contre les méthodes inadmissibles de Diethelm & Co. C'est à cause de leurs pressions que le Conseil d'Etat a fait un faux pas en édictant un règlement plutôt qu'une loi et que la mise en œuvre de la législation genevoise a été retardée d'une bonne année. C'est encore à cause d'eux que les restaurateurs n'osent pas construire des fumeurs isolés, car Diethelm & Co ont déposé un recours contre la nouvelle loi genevoise, pourtant massivement plébiscitée par le peuple.

Fort heureusement, la Ville et le canton, dirigés par des gens soucieux de l'économie genevoise et des emplois créés par un contribuable important, n'ont pas cédé aux sirènes des Croisés, aussi nuisibles que la fumée qu'ils combattent. Accueillir le siège mondial d'une société qui fabrique un produit licite, avec tous les avantages qui en découlent, n'est pas une honte, mais une aubaine pour Genève.

Il faut enfin sérieusement mettre en doute l'opportunité d'allouer des fonds publics à des combats prétendument menés au nom de la lutte contre la fumée passive et qui ont en réalité pour but de satisfaire l'extrémisme d'un quarteron qui fait métier de vomir sur ceux qui exercent un commerce autorisé par la loi.